

## La France aux deux visages

Le paysage dressé par les données de l'Observatoire des inégalités est double. D'un côté, la France du progrès. Globalement les revenus augmentent, les conditions de vie s'améliorent, les Français sont mieux formés et vivent plus longtemps. La démocratisation de l'accès à Internet se poursuit. Mais, de l'autre côté, ces progrès sont de moins en moins bien partagés. Les plus riches ont vu leurs revenus s'envoler avant la récession, même si elle a entraîné une baisse des revenus financiers et de l'intéressement aux résultats des entreprises. La crise a modéré les hausses mais a entraîné un phénomène nouveau : le décrochage par le bas des catégories populaires.

Les revenus des plus défavorisés diminuent désormais, du jamais vu depuis les années 1970. Il s'agit d'un tournant historique. L'enrichissement d'une partie des "super-riches" a été considérable, mais le problème de la France aujourd'hui n'est plus là, c'est un fossé croissant entre les catégories populaires et les couches aisées au sens large, qui se creuse.

En même temps, les plus cultivés s'acharnent à défendre l'un des systèmes éducatifs les plus inégalitaires parmi les pays riches. Et cela fonctionne : les scolarités s'allongent surtout pour les plus diplômés. D'une manière générale, les périodes de ralentissement économique durcissent la compétition, ce qui profite aux plus favorisés. La situation des moins qualifiés, des femmes et des précaires ne se dégrade pas, mais les progrès des années précédentes sont stoppés.

Cette situation est-elle conjoncturelle ou durable ? L'impact de la crise économique est majeur, et une reprise durable aurait sans doute pour effet d'atténuer la baisse des revenus des plus démunis. Encore faudrait-il qu'elle advienne. Il ne faut pas oublier par ailleurs que les politiques publiques de baisses d'impôts ont, pendant toute la décennie 2000, considérablement accru les inégalités de niveaux de vie.

Cette note a été rédigée à l'origine pour le compte de la Fondation Abbé Pierre, partenaire de l'Observatoire des inégalités.

*Toute reproduction est interdite sans l'accord des auteurs.*



## L'impact de la crise sur les revenus : les riches continuent de s'enrichir et les plus pauvres s'appauvrissent

La France est peu inégalitaire au vu de la plupart des autres pays riches et elle a continué à s'enrichir, même avec la crise économique et financière. Mais cette richesse a été captée par une minorité en termes de revenus.

Le revenu annuel moyen<sup>1</sup> des 10 % les plus riches a augmenté de 1 800 euros entre 2008 et 2011 contre une perte de 400 euros pour les 10 % les plus pauvres. La crise frappe bien davantage les ménages les plus modestes que les autres.



Entre 2008 et 2011, la moitié de la population la plus pauvre a vu son niveau de vie annuel diminuer, la tranche des 20 à 30 % connaissant la baisse la plus forte, avec une perte de 390 euros. Toute la population n'est pas concernée dans les mêmes proportions par la crise économique actuelle. Au sein des catégories populaires -un gros premier tiers des plus démunis-, les revenus diminuent nettement, même pour les 10 % du bas de l'échelle. Entre 40 et 70 %, au sein des classes moyennes, c'est plutôt la stagnation qui prévaut. Au-delà, parmi les catégories aisées, les niveaux de vie continuent à progresser.

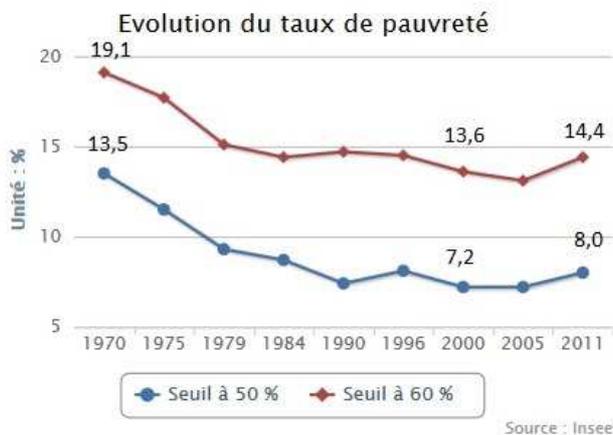
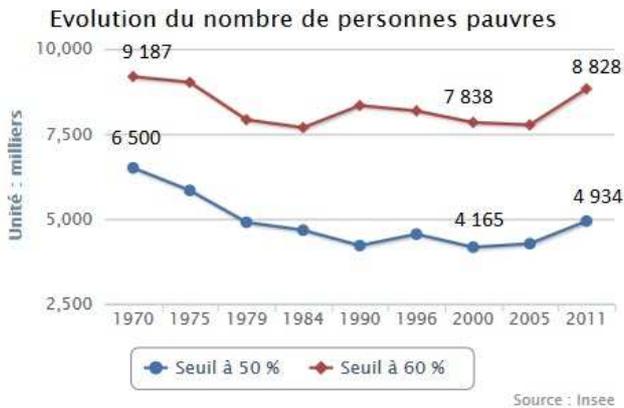
Si l'on remonte davantage dans le temps, le même phénomène s'observe aussi : entre 2001 et 2011, le niveau de vie moyen annuel des 10 % les plus pauvres

a progressé de 0,9 %, soit de 70 euros, une fois l'inflation déduite. Celui des 10 % les plus riches a augmenté de 16,4 %, soit de 8 115 euros. L'écart relatif entre ces deux catégories a augmenté : en 2011, les plus modestes touchent 7,2 fois moins que les plus aisés, contre 6,2 fois moins en 2001. En valeur absolue, l'écart est passé de 41 600 euros en 2001 à 46 600 euros en 2011. En moyenne, les 10 % les plus riches ont gagné près de neuf mois de Smic net supplémentaires en dix ans.



De fait, la pauvreté augmente de plus en plus nettement. La France comptait 4,9 millions de pauvres en 2011 si l'on fixe le seuil de pauvreté à 50 % du niveau de vie médian et 8,8 millions au seuil à 60 % du niveau de vie médian. Cette progression constitue un tournant dans l'histoire sociale de notre pays depuis les années 1960. La dégradation économique enregistrée depuis 2008 pèse tout particulièrement sur les moins favorisés. Pour la seule période de 2008 à 2011, le nombre de pauvres au seuil à 50 % a augmenté de 662 000 et de 992 000 personnes au seuil à 60 %. Sur cette même période, le taux à 50 % est passé de 7,1 à 8 %, celui à 60 % de 13 à 14,4 %.

<sup>1</sup> Après impôts et prestations sociales pour une personne seule.



## L'impact de la crise sur l'emploi : les jeunes et les non diplômés en première ligne

Les plus touchés par le chômage restent les jeunes et les peu qualifiés. 62 % des personnes qui se sont retrouvées au chômage entre 2008 et 2012 sont des employés ou des ouvriers. Cet effet est dû à l'impact de la crise sur l'emploi, mais aussi au rôle donné au diplôme dans notre pays.

Avec un taux de 21,8 % pour les 20-24 ans en 2012, le chômage des jeunes atteint un record. Entre 2008 et 2012, leur taux a grimpé de près de 5 points. Pour autant, il ne faut pas minimiser la dégradation pour les plus âgés. Même si leur taux de chômage n'est « que » de 7 % en 2012, les 50-64 ans ont en général beaucoup plus de mal à retrouver du travail, et du coup leur durée moyenne de chômage est plus élevée. Or, le nombre de chômeurs de plus de 50 ans a doublé entre 2008 et 2013, de 500 000 à un million de personnes

(selon les données de Pôle emploi). En proportion, c'est deux fois plus que chez les moins de 25 ans. Les 25-49 ans sont eux aussi moins touchés que les jeunes avec un taux de chômage de 9 % en 2012, mais ils représentent près de 60 % des chômeurs.



Désormais, les chômeurs de longue durée représentent 40 % du total des demandeurs d'emploi. Un grand nombre voit leurs indemnités se réduire au fil du temps. Si l'on considère les moins de 30 ans, les trois quarts de la hausse du chômage entre 2008 et 2012 concerne des jeunes qui ont au mieux le bac, et la moitié au mieux le BEP. Si l'on observe l'ensemble des actifs sur la période 2008-2012, le constat est similaire : 78 % de la hausse concerne des personnes qui ont au mieux le bac et la moitié au mieux le BEP. Le taux de chômage des non-diplômés est ainsi passé de 12,6 à 16,1 % au cours de cette période.

Enfin, les territoires ne sont pas tous logés à la même enseigne face au chômage. Les zones urbaines sensibles sont particulièrement frappées par la crise. 24,2 % des actifs qui y résident sont au chômage en 2012, contre 17 % en 2003. Un taux en forte augmentation et un écart qui se creuse avec le reste du territoire, dont le taux de chômage varie de 9 à 9,9 % sur la période.



## Evolution du taux de chômage

Selon le territoire



Source : Observatoire des zones urbaines sensibles – rapport 2013

Même constat dans les départements d’Outre-mer. Le taux de chômage atteint en moyenne 25 % dans les DOM en 2012. En comparaison, avec ses 9,8 % de chômeurs à la même période, la métropole donne presque l’image du plein emploi. Ces chiffres masquent une population qui échappe au comptage puisque, n’ayant aucun espoir de retrouver un emploi, elle ne déclare même plus en rechercher.

## Le taux de chômage dans les Doms et en métropole



Source : Insee – données 2012

## Les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent, mais on est encore loin de l’égalité

### Femmes et hommes, égaux devant le taux de chômage

Du milieu des années 1970 à la fin des années 1980, l’écart entre les taux de chômage des femmes et des hommes s’est accru. Il a atteint 4,5 points en 1989. A l’époque, le taux de chômage des femmes était 1,7 fois supérieur à celui des hommes. Par la suite, les

indicateurs ont progressivement convergé jusqu’à l’égalité fin 2009. Une nouvelle dégradation de l’emploi féminin va rouvrir l’écart en 2011, mais en 2012, le chômage masculin a rattrapé son retard avec un taux de 10 % contre 9,7 % pour les femmes.

### Des inégalités de salaire hommes-femmes persistantes malgré leur diminution

Tous temps de travail confondus, les femmes touchent au total un salaire 24 % moins élevé que celui des hommes (données 2009). Pour des temps complets, les femmes touchent 14 % de moins. A poste et expérience équivalents, les femmes touchent 9 % de moins. L’inégalité des salaires entre hommes et femmes est la plus forte chez les cadres (29,1 % en 2010) et donc parmi les salaires les plus élevés. A l’inverse, l’écart le plus faible se trouve chez les employés (8,4 %), une catégorie majoritairement féminisée.

Les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes ont nettement baissé depuis les années 1950 : les femmes touchaient 65 % du salaire des hommes à cette époque contre 82 % en 2010. Après avoir stagné aux alentours de 80 % entre 1998 et 2004, le rattrapage progresse à nouveau, mais très lentement. En partie parce que les femmes demeurent à l’écart des postes à responsabilités les mieux rémunérés, et qu’elles sont plus souvent employées dans des secteurs où les salaires sont bas tels que les services, le commerce ou l’aide à la personne par exemple. Les femmes occupent plus souvent des emplois de mauvaise qualité, à temps partiel, souvent subi, de moindres responsabilités, etc. Les femmes demeurent largement défavorisées sur le marché du travail. En 2011, 8 % des femmes salariées sont en situation de temps partiel subi, contre 2,8 % des hommes.

### Hommes et femmes : égalité face à la pauvreté

En 2010, 8,1 % des femmes étaient en situation de pauvreté contre 7,4 % des hommes (au seuil à 50 % du revenu médian). Cette précarité est plus grande après l’âge de 75 ans, où deux fois plus de femmes que d’hommes sont pauvres. Cela s’explique par le fait que les femmes vivent plus longtemps et qu’elles ont moins souvent occupé un emploi. A la retraite, elles perçoivent des pensions très inférieures en moyenne. Les femmes de moins de 30 ans sont aussi plus



nombreuses que les hommes à connaître la précarité. Il s'agit notamment de mères célibataires avec de faibles revenus, qui perçoivent une allocation de parent isolé ou un maigre salaire à temps partiel.

## Les femmes vivent plus longtemps mais les écarts se réduisent

Si les femmes vivent toujours plus longtemps en France, l'écart d'espérance de vie à la naissance entre les hommes et les femmes s'est réduit entre 2000 et 2012 passant de 7,6 à 6,4 années en faveur des femmes. Il faut dire que les modes de vie des hommes et des femmes se rapprochent, qu'il s'agisse de travail comme de consommation de tabac ou d'alcool. A 65 ans, l'écart d'espérance de vie en bonne santé (sans limitation d'activité) n'est plus que de 0,9 année.

## L'inégal partage du travail domestique

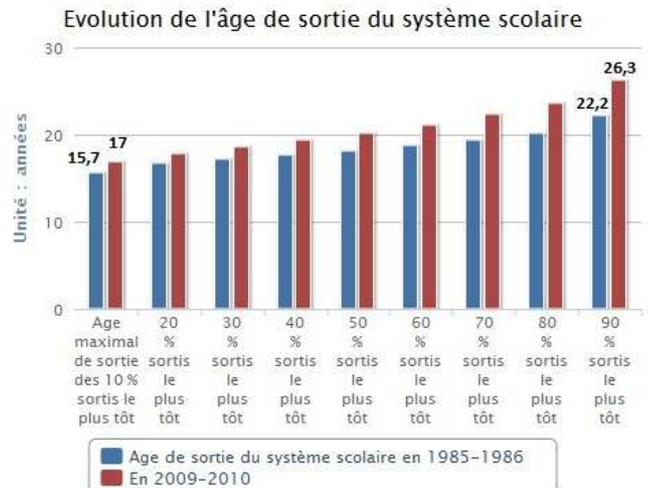
Que les femmes aient ou non un emploi, elles sont toujours les « championnes » du travail domestique, comparées aux hommes. En moyenne, les femmes consacrent 3h52 par jour aux tâches domestiques en 2010, contre 2h24 pour les hommes. Avec l'arrivée d'un enfant, ce partage inégal perdure, voire se creuse.

## L'école reste inégalitaire malgré sa démocratisation

L'école n'a plus rien à voir avec ce qu'elle était dans les années 1950. Elle n'est plus réservée à une élite et toutes les catégories sociales ont bénéficié de l'élévation du niveau d'éducation, grâce à un effort national sans précédent en faveur de l'acquisition du savoir pour tous, des années 1950 à la fin des années 1980. Pourtant, les chances de réussite ne sont pas les mêmes selon les milieux sociaux.

Les programmes scolaires valorisent la culture des catégories socialement favorisées : la culture générale, la maîtrise d'un savoir mathématique théorique et de la langue française. A partir du collège en particulier, le système très académique défavorise ceux qui peinent à entrer dans le moule. Les évaluations à répétition dévalorisent les plus faibles et contribuent à leur échec. Le travail demandé hors temps scolaire est

important et profite à ceux qui disposent d'un soutien à domicile (parents ou cours privés). Au bout du compte, la France est l'un des pays où le milieu social influence le plus le niveau scolaire.



Source : Calculs de Pierre Merle d'après les données du ministère de l'éducation nationale

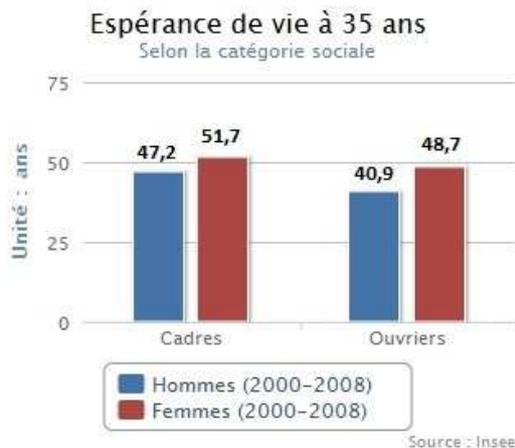
Les inégalités se sont, pour partie, déplacées plus haut dans le cursus scolaire. La sélection qui se faisait dans les années cinquante en fin d'école primaire s'effectue aujourd'hui en fin de collège. Le ralentissement de l'effort de scolarisation à partir du milieu des années 1990 pénalise les couches sociales les moins favorisées. Si l'on classe les élèves par durée de scolarité, celle-ci a augmenté, au cours de la période 1985-2010, de quatre années pour les 10 % aux scolarités les plus longues, contre 1,3 année pour les 10 % aux scolarités les plus courtes.

Entre 1996 et 2002, les taux d'accès au bac ont même diminué pour les enfants d'employés de services et d'ouvriers non qualifiés. L'écart de réussite à l'école entre les catégories sociales, et notamment au bac, s'est creusé : en 1996, un enfant d'enseignant avait 8,5 fois plus de chances d'être bachelier qu'un enfant d'employé de service. En 2002, c'était 15,7 fois plus.



## Des conditions de vie marquées par les inégalités sociales

### Les inégalités d'espérance de vie entre catégories sociales

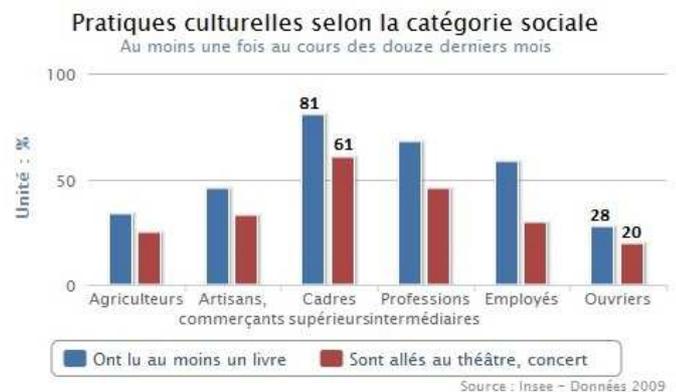


L'espérance de vie à 35 ans a augmenté en moyenne de 4,4 ans pour les femmes et de 5 ans pour les hommes depuis la fin des années 1980. Mais cette avancée majeure a davantage profité aux catégories sociales favorisées. A 35 ans, un homme cadre peut espérer vivre 47,2 ans et un ouvrier 40,9 ans ; l'espérance de vie à 35 ans d'une femme cadre est de 51,7 ans, contre 48,7 pour une ouvrière. Chez les hommes, l'écart d'espérance de vie en bonne santé entre cadres supérieurs et ouvriers est encore plus grand. Ainsi, l'espérance de vie à 35 ans des cadres sans problèmes sensoriels et physiques est de 34 ans, contre 24 ans chez les ouvriers, soit un écart de 10 ans. Non seulement les cadres vivent plus longtemps, mais aussi en meilleure santé.

### Des pratiques culturelles différenciées selon les catégories sociales et le revenu

Les pratiques culturelles (lecture, cinéma, musées, théâtre, etc.) se sont diffusées au cours des trente dernières années, notamment parce que l'élévation du niveau de diplôme et des niveaux de vie s'est conjuguée avec la croissance de l'offre culturelle et sa meilleure mise en valeur (bibliothèques, patrimoine culturel, expositions...). Malgré tout, les écarts restent nets : 61 % des cadres supérieurs sont allés au théâtre

au moins une fois dans l'année contre 20 % des ouvriers (Insee, données 2009). 81 % des premiers ont lu au moins un livre contre 28 % des seconds, soit 2,9 fois moins.



Les inégalités en la matière tiennent pour l'essentiel au niveau de diplôme. Mais les revenus déterminent également les pratiques culturelles. 78 % des personnes ayant un revenu supérieur à 3 000 euros mensuels ont visité au moins une fois dans l'année une exposition, un musée ou un site du patrimoine contre 44 % de celles qui disposent d'un revenu inférieur à 1 200 euros par mois.

### Partir en vacances n'est pas donné à tout le monde

Un peu plus de 40 % des ouvriers partent en congés chaque année, contre 70 % des cadres supérieurs. Et encore, entre catégories, on ne part ni aussi souvent, ni aussi longtemps, ni dans les mêmes conditions. 47 % de la population n'est pas partie en vacances en 2010 selon les données du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc). Plus on monte dans l'échelle sociale, plus on a de chances de partir en vacances.



## Les départs en vacances Selon la catégorie sociale



Le niveau des revenus détermine en grande partie le fait de partir ou non : seuls 35 % des foyers aux revenus inférieurs à 1 200 euros mensuels sont partis en 2013, contre 79 % de ceux qui disposent de plus de 3 000 euros par mois. De fait, un « budget vacances » pour une famille peut représenter plusieurs milliers d'euros : impossible pour la majorité des bas salaires.

Un quart des enfants ne partent pas en vacances. C'est le cas pour 5 % des enfants de cadres supérieurs contre 34 % des enfants d'ouvriers selon une étude de l'Observatoire des vacances et des loisirs des enfants et des jeunes (Ovlej). L'une des raisons principales du non départ est le manque d'argent.

La moitié des enfants des familles aux revenus modestes (moins de 1 500 euros nets mensuels) n'est pas partie en vacances en 2011. C'est le cas pour seulement 6 % des enfants qui vivent dans une famille dont les revenus sont supérieurs à 4 000 euros. La hausse des prix de l'hébergement de loisirs (gîtes, locations, hôtels, campings, etc.) d'un côté, et le désengagement des collectivités locales de ce secteur de l'autre, font peser plus lourdement les dépenses liées aux vacances dans le budget des familles.

## Taux de non départ en vacances des enfants Selon le revenu net mensuel de la famille



## Une fracture numérique qui se réduit

Les technologies de l'information se diffusent et les inégalités se réduisent dans ce domaine. Mais une grande partie des seniors et des catégories les moins favorisées demeurent à l'écart.

Âges et milieux sociaux se combinent : d'un côté les jeunes et les cadres supérieurs, équipés à près de 90 % ; de l'autre les plus âgés et les milieux populaires, chez lesquels l'équipement est plus proche des 60 %. La référence permanente à Internet dans les médias et dans le milieu scolaire notamment, comme une évidence pour tous n'est pas sans poser problème. Au total, un quart de la population n'y a pas accès.

Entre 2003 et 2011, le taux d'accès à Internet des employés est passé de 32 à 84 %, celui des ouvriers de 21 à 78 %. Les cadres sont plus souvent connectés (94 %), mais la catégorie sociale n'est plus un facteur déterminant dans l'accès à Internet. L'âge demeure un marqueur, mais dont le poids diminue aussi : le taux d'accès chez les 60-69 ans a augmenté de 17 à 65 % entre 2005 et 2011. Chez les plus jeunes, tous ou presque sont équipés, tandis qu'un quart des plus de 70 ans seulement est dans ce cas. Les disparités demeurent fortes aussi selon les niveaux de vie : moins de la moitié des personnes gagnant moins de 900 euros mensuels ont accès à Internet.

## Les immigrés victimes de leur situation sociale

Le taux de chômage des immigrés atteint 16,9 % en 2012 contre 8,6 % pour les non immigrés, soit deux fois plus. En moyenne, les ménages non immigrés perçoivent des revenus (par personne, prestations sociales comprises) supérieurs de 28 % à ceux des ménages immigrés (Insee, données 2009). Même si l'arbre des discriminations cache souvent la forêt des inégalités sociales, les immigrés appartenant en grande majorité aux classes modestes sans qualification, le trouble demeure.

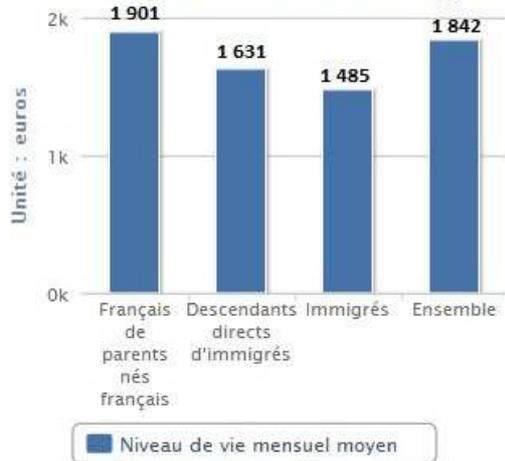


## Taux de chômage selon l'origine



Source : Ministère de l'emploi d'après l'Insee - Données 2012

## Niveau de vie mensuel selon l'origine



Source : Insee - Données 2009

## Les Notes de l'Observatoire

Publication de l'Observatoire des inégalités  
[www.inegalites.fr](http://www.inegalites.fr)

**Directeur de la publication:** Patrick Savidan

**Rédacteur en chef:** Louis Maurin

**Auteurs :** Louis Maurin, Nina Schmidt, Valérie Schneider

Contact : 02 47 44 63 08

[contacts@inegalites.fr](mailto:contacts@inegalites.fr)

4, allée du Plessis - 37000 Tours

© Tous droits réservés - Observatoire des inégalités

